

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 38 (2001)
Heft: 1474

Artikel: Sauvetage de Goumois : qui casse, paie!
Autor: Guyaz, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1010535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Qui casse, paie!

La Suisse pourrait faire preuve de générosité à l'égard des Français qui ont permis le sauvetage des touristes zurichoïses. Par exemple, en participant au financement de l'opération

Après le sauvetage des spéléologues à Goumois, une question inévitable a été posée dans les médias: qui va payer? Les doctrines sont totalement opposées dans les deux pays. En France, l'État paie et rien n'est facturé aux particuliers, ce qui ne préjuge en rien d'éventuelles suites juridiques. En Suisse, ce sont les assurances qui ouvrent leur porte-monnaie. Ainsi, la Rega facture ses interventions.

Des voix s'étaient élevées chez nos voisins pour remettre en cause le principe de la gratuité, en particulier lors de certains sauvetages en montagne où l'imprudance semblait manifeste. Mais rien n'a changé et la France n'est pas la seule à appliquer cette règle. L'Australie a mobilisé sa marine de

guerre il y a quatre ans pour sauver deux concurrents du Vendée Globe victimes d'une mauvaise fortune survenue en mer. Le droit maritime prévoit bien sûr que les sauvetages sont gratuits. Des personnes avaient néanmoins contesté la pratique, du côté de Sydney, trouvant un peu fort de café de mobiliser des bâtiments de combat pendant trois semaines pour récupérer des solitaires qui avaient mal mesuré les risques. La marine australienne avait coupé court avec élégance en signalant que ces opérations constituaient un excellent exercice en situation réelle.

Après le sauvetage de Goumois, les médias français ont souligné, avec discrétion, que la récupération de ces jeunes touristes zurichoïses avait coûté fort cher, de l'ordre de

quatre millions de francs français. La ville de Zurich, le canton et la Confédération pourraient faire un geste en faisant un don équivalent aux institutions françaises qui ont contribué au sauvetage, sans demander un décompte des frais, ce qui serait mesquin.

Un tel don, des cacahuètes pour les puissants de la Limmat, aurait le mérite du panache et de la générosité. En filigrane, on sentait bien dans les propos des télévisions d'Outre-Jura, que ces Suisses auraient tout de même pu faire leurs bêtises chez eux. Profiter des autres correspond exactement à l'image traditionnelle de notre pays à l'étranger. Nous avons là une bonne occasion de briser cette vision, hélas pas toujours fausse, il faut bien le dire. *jd*

L'Annuaire Suisse-Tiers-Monde

Les PME sont réticentes à la Coopération

L'Institut universitaire d'études du développement à Genève publie la vingtième édition de son *Annuaire Suisse-Tiers-Monde*. Comme à l'accoutumée, l'ouvrage présente une riche palette de données sur les relations financières internationales, le commerce mondial, la politique internationale de l'environnement et du développement. L'Annuaire fait le tour de la politique extérieure suisse, de manière générale comme sous l'angle de la sécurité, de la paix et du désarmement, de la lutte

contre le blanchiment, le crime organisé et la corruption, de l'entraide judiciaire et de la fuite des capitaux; il évoque également la politique de migration et d'asile et le projet de Fondation Suisse solidaire, la politique économique extérieure, la coopération avec les pays en développement et les pays d'Europe de l'Est et l'aide humanitaire. À noter que l'Annuaire ne se contente pas d'aligner des chiffres, certes utiles pour celles et ceux qui s'intéressent aux relations de notre pays avec le Tiers-Monde, mais pro-

pose pour chaque chapitre un état de la question et une perspective historique.

Quant au dossier, il est consacré cette année à la promotion du secteur privé dans le cadre de l'aide au développement. Les nouveaux instruments mis en place par la Confédération pour soutenir les investissements des PME dans le Tiers-Monde sont discutés sur la base des premières expériences. Jusqu'à présent les entreprises suisses ne se sont pas bousculées pour bénéficier des aides publiques – capital-risque

et soutien technique notamment. S'il est encore trop tôt pour tirer des enseignements généraux, il apparaît qu'une attention particulière doit être portée aux dimensions sociale et environnementale des projets soutenus, de manière à ce que ces derniers correspondent aux objectifs de la coopération au développement. *jd*

Annuaire Suisse-Tiers-Monde, IUED – Service des publications, case postale 136, 1211 Genève 3. Publications@iued.unige.ch